

## Commission d'impulsion PARCOURS CITOYEN

novembre 2016

Le parcours citoyen, qui sera construit par les établissements, prendra appui sur des actions diverses : Education morale et civique, Education aux médias et à l'information, Education à la défense, Education au développement durable, de même que développement du jugement critique, du débat démocratique ainsi que de l'engagement et de la participation des élèves dans la vie de l'établissement (CVC, CVL).

### Principes généraux :

- **Le Parcours citoyen est le fil conducteur de l'ensemble du chapitre CIV ;**
- Les formations concernant les thématiques de la citoyenneté intégreront une réflexion sur l'articulation des projets dans la cohérence d'ensemble qu'est le parcours citoyen ;
- Seront identifiés les modules dans lesquels des formations et des "éducations à" pourront rejoindre le parcours citoyen afin de sensibiliser les formateurs à la logique et la cohérence de ce parcours. Il s'agira dès lors pour eux de l'explicitier ;
- Sensibiliser tous les formateurs de l'ensemble des thématiques concernées par le Parcours pour qu'ils intègrent la notion de parcours et de cohérence dans les formations dispensées ainsi que les éléments dédiés à sa mémoire (cf. FOLIOS) ;
- Réunir un groupe de travail pour fournir et/ou mettre en valeur des ressources cohérentes mises à disposition des formateurs et aider au diagnostic des établissements sur leurs besoins propres afin d'assurer la cohérence du parcours et des besoins ;
- Envisager des formations interdisciplinaires qui associent professeurs de disciplines, CPE, assistantes sociales,... ;
- Promouvoir et satisfaire la demande de formations de proximité ou d'aides négociées consacrées à l'intégration du parcours citoyen au projet d'établissement et/ou à la conception de parcours au sein d'un établissement.